L'école syndicaliste de La Réunion

Revue du SNUDI FO de La Réunion– SPECIAL ELECTIONS

Ecole de la confiance ?
NON …
Massacre à la tronçonneuse !

Du 29 novembre au 6 décembre 2018 :
VOTEZ et FAITES VOTER
FORCE OUVRIERE

Un vote FO
=
4 clics sur le logo !

SNUDI-FO 06 92 88 35 30 / 06 92 67 57 12
snudifo.974 @gmail.com
81 rue Labourdonnais - Saint-Denis

EDITORIAL

VOTER FO c'est dire clairement qu'il faut porter un coup d'arrêt à toutes ces contre-réformes qui se succèdent année après année, ministre après ministre, qui dégradent nos conditions de travail et de vie et détruisent le service public dont l'Ecole de la République.

VOTER FO c'est nous donner les moyens, en renforçant notre représentativité et notre organisation, de bloquer les réformes gouvernementales qui s'en prennent à tous les droits et aux garanties collectives par la régionalisation de l'Éducation Nationale et la destruction de notre statut.

Le Snudi FO, implanté localement, connaît le terrain, informe et intervient toute l'année, au quotidien.

Vous connaissez notre réactivité, notre investissement et notre détermination.

La liste est longue de toutes nos interventions pour vous défendre de façon individuelle et collective au quotidien et dans les différentes instances : CAPD, CTA, CHSCTA, CDEN, auprès du rectorat (IA, Recteur, secrétaire général) des IENs, de l'ESPE, RDV et réunions dans les écoles, courriers, pétitions, audiences, rassemblements, manifestations et grèves quand c'est nécessaire, dans l'unité intersyndicale à chaque fois que cela est possible.

Aide individuelle pour le mouvement, pour la retraite, pour des situations personnelles parfois difficiles, maladie, harcèlement, violence, écoute, conseils, suivi, accompagnement...

Des RIS toute l'année pour vous informer.

Dans la bataille pour les ATSEM, pour l'aide à la direction, pour les remplaçants, pour le passage à la hors classe et les RDV de carrière avec PPCR (que FO n'a pas signé)...

Permanences pendant les vacances pour vous défendre au moment où vous êtes le plus isolé.

Il nous faut aussi, et c'est indispensable, une force organisée et représentative à l'échelle nationale.

Une force qui ne fait pas partie de ceux qui accompagnent les contre-réformes ou qui font semblant de ne pas les voir !

Une force qui a des revendications claires et précises et qui les défend avec conviction et détermination.

Deux exemples : Rythmes scolaires et RDV de carrière avec PPCR.

Rythmes scolaires

Depuis le début, le **Snudi FO** a combattu clairement les rythmes scolaires. Moteur de la mobilisation, c'est d'ailleurs à travers cette bataille que le **Snudi FO** a commencé à occuper la place incontournable qu'il occupe aujourd'hui.

Non seulement ces rythmes aggravaient nos conditions de travail et de vie mais derrière des débats à n'en plus finir sur les "rythmes de l'enfant", l'objectif était

(et est toujours) l'éclatement de l'Éducation nationale et de notre statut par la confusion (et bientôt la fusion) du scolaire et du "péri-scolaire"!

Le se unsa et la cfdt ont soutenu cette réforme et le snuipp entrainait les collègues dans des débats oiseux du type « de nouveaux rythmes oui mais lesquels ? » ou « Pas sans nous ! » Pendant ce temps, les 4 jours et demi passaient…

Fer de lance de la mobilisation, nous avons donc combattu nationalement et localement, y compris en intersyndicale lorsque c'était possible comme à La Réunion, pour plus d'efficacité pour gagner.

Depuis la rentrée, **par dérogation**, toutes les communes de La Réunion sont aux 4 jours (85% au niveau national).

Voter FO, c'est revendiquer la semaine de 4 jours pour tous sur 36 semaines et pour cela revendiquer l'abrogation du décret Peillon et les décrets Hamon-Blanquer qui le complètent et sont une épée de Damoclès permettant aux communes de remettre en cause, chaque année, les 4 jours et d'aller au-delà des 36 semaines de classe…

RDV de carrière avec PPCR

Dès le projet de protocole PPCR, FO a alerté les personnels sur le fait qu'en matière salariale le compte n'y était pas, qu'en matière statutaire les régressions seraient nombreuses, que **les RDV de carrière érigeraient l'arbitraire et l'injustice en système et affaibliraient le rôle de contrôle des CAP.**

Voilà pourquoi la Fnecfp FO a voté contre PPCR au Comité Technique Ministériel du 7 décembre 2016.

En effet, PPCR c'est l'arbitraire, l'individualisation contre les droits collectifs, la division des personnels par le salaire au « mérite », et une classe exceptionnelle - très très exceptionnelle !

Voter FO, c'est revendiquer l'abandon de l'évaluation PPCR, contre l'arbitraire, les pressions, l'infantilisation, l'individualisation et la division des personnels.

C'est revendiquer un barème basé essentiellement sur l'ancienneté générale des services.

Voter FO, c'est aider à la construction du rapport de force nécessaire pour porter un coup d'arrêt à cette entreprise de destruction du service public.

En votant FO, vous renforcerez le syndicalisme, libre, indépendant, déterminé et confédéré,
vous nous donnerez les moyens d'être plus efficaces pour construire,
avec vous, le rapport de force.

Au quotidien sur le terrain

PPCR : Rendez-vous de carrière

Le **Snudi FO** est intervenu pour défendre des collègues lésés par des appréciations arbitraires pour le passage à la hors-classe (HC).
Des appréciations ont été révisées, ce qui montre le caractère arbitraire du PPCR.
Des collègues en fin de carrière, au 11e échelon, avec des appréciations élogieuses, ne sont pas passés à la HC. **De plus, l'avis est pérenne pour la HC**.
Quant à la classe exceptionnelle, comme son nom l'indique...

RDV de carrière aux 6e et 8e éch. : nous sommes intervenus pour demander des explications. Par exemple : **comment comprendre que 5 excellents + 4 très satisfaisants + 2 satisfaisants = … satisfaisant ?**

Nous revendiquons

Contre l'arbitraire et l'injustice, **FO** revendique :

- l'abandon de l'évaluation PPCR que FO n'a pas votée et de l'accompagnement individuel et/ou collectif ;
- la prise en compte de l'ancienneté et des années d'instituteur/trice pour que chaque PE accède à la HC avant le départ à la retraite ;
- le taux de passage à la HC de 17%, comme dans le 2nd degré
- un barème basé essentiellement sur l'ancienneté générale des services (AGS).
- annulation du caractère pérenne de l'appréciation pour la HC.

Au quotidien sur le terrain

Retraites et salaires

Rendez-vous réguliers toute l'année avec les collègues pour les informer de leurs droits, calculer le montant de leur future retraite et les conseiller en fonction des dernières mesures ministérielles.

Rythmes scolaires

Depuis le début, le **Snudi FO** s'est prononcé clairement contre les rythmes scolaires, cheval de Troie de la régionalisation de l'école et de notre statut, avec les PEDT et la confusion scolaire/périscolaire.

La première année, cela a permis dans le cadre d'une intersyndicale de reporter d'un an les rythmes scolaires au niveau local. C'est notamment lors de cette bataille que le **Snudi FO** s'est renforcé de façon significative.

Suite à ce combat, toutes les communes de la Réunion sont aujourd'hui à 4 jours, et 85% au niveau national

Nous revendiquons

Le gouvernement prévoit d'instaurer un régime universel par points.

FO s'oppose à ce projet qui mettra fin à la référence aux 6 derniers mois de salaire. Les salariés ne pourront plus prévoir leur âge de départ ni le montant de leur retraite.

Mais l'épée de Damoclès est toujours là !

En effet, le retour aux 4 jours n'est qu'une dérogation, rendue possible par le décret Blanquer. Les décrets Peillon et Hamon sont toujours en vigueur. Ils peuvent remettre en cause, notamment, le calendrier national et la durée des vacances scolaires.

Voilà pourquoi le **Snudi FO** **revendique l'abrogation des décrets Peillon/Hamon/Blanquer.**

Semaine de 4 jours
sur 36 semaines
pour tous !

Au quotidien sur le terrain

ASH, inclusion scolaire

Nous avons obtenu la révision d'affectation de collègues affectés sur des postes spécialisés alors qu'ils débutaient et donc sans formation spécialisée.
Nous intervenons auprès du DASEN pour défendre les collègues qui n'ont pas été certifiés à l'issue de la formation CAPPEI malgré un travail intense fourni. Pour autant, assez performant pour les laisser sur la classe spécialisée.
En groupe de travail et en CAPD, nous demandons des stages de formation en nombre suffisant et dans toutes les options.

L'école maternelle

Suite au non renouvellement des contrats aidés, nous sommes intervenus par des pétitions, grèves et manifestations afin de conserver les ATSEM dans toutes les classes de maternelle. Cela a permis dans certains cas de limiter les dégâts … mais la bataille est loin d'être finie. Nous invitions les collègues à recenser les besoins afin de relancer le mouvement « 1 ATSEM par classe ».

Nous revendiquons

FO s'oppose à l'inclusion systématique, car celle-ci provoque des souffrances à tous. **FO** revendique des conditions favorables pour l'accueil de ces élèves. L'inclusion doit se faire au cas par cas avec tous les moyens nécessaires : locaux, matériel, personnel… En parallèle, dans les écoles, **FO** revendique le recrutement de maîtres spécialisés et de médecins scolaires à hauteur des besoins.

FO revendique un statut de fonctionnaire d'Etat pour les AESH, un temps plein choisi, un salaire décent, une véritable formation initiale et continue.

FO revendique le maintien et la création de structures spécialisées avec du personnel spécialisé pour que chaque élève, notamment en maternelle, puisse être pris en charge à la hauteur de ses besoins ou de son handicap.

Au quotidien sur le terrain

Nous soutenons quotidiennement les directeurs, adjoints, mais aussi les secrétaires, ATSEM, agents polyvalents et AESH en cas de dysfonctionnements (absences non remplacées…) pour revendiquer ensemble des moyens humains et matériels.

Remplaçants

A l'annonce du projet de fusion en janvier 2017 des ZIL, BD et BDFC et de la création de zones, le **Snudi FO** a informé les collègues et, avec l'intersyndicale, a organisé des manifestations et grèves. L'IA n'a rien voulu entendre. Une mesure de carte scolaire a été négociée sur 2 ans. La situation ne s'est pas améliorée, bien au contraire, nous continuons à exiger le rétablissement des 3 types de postes.

Nous sommes déjà intervenus et continuons à le faire pour que les «colorations» soient respectées.

Nous revendiquons

FO est attachée à la spécificité de l'école maternelle dont l'existence est menacée.

- maintien des écoles maternelles (NON à la fusion avec les élémentaires);
- 1 ATSEM par classe (remplacée en cas d'absence) ;
- des surveillants de cantine en nombre suffisant ;
- des dortoirs à hauteur des besoins ;
- baisse significative des effectifs.

La pause méridienne c'est la mairie : les collègues doivent pouvoir partir à l'heure.

FO revendique le retour à l'ancien système de remplacement : ZIL, BD, BDFC.

Attention : l'objectif est la remise en cause du paiement des ISSR et le recrutement de contractuels en lieu et place des TR.

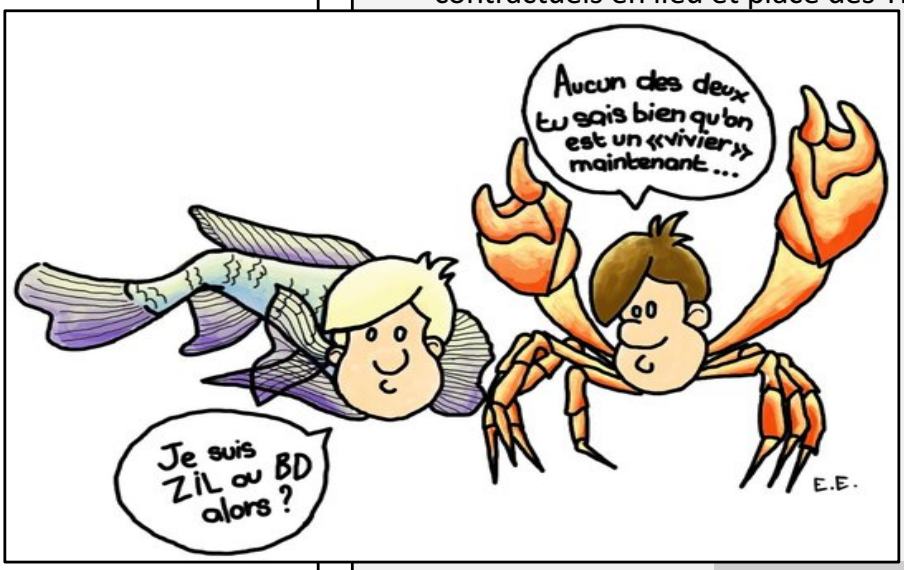

Au quotidien sur le terrain

Carte scolaire et mouvement

En groupe de travail et en CTA, nous avons défendu des écoles touchées par des fermetures de classe à la fin de l'année scolaire et à la rentrée ! Nous sommes également intervenus pour des ouvertures de classes non envisagées par le Rectorat.
Chaque année, le **Snudi FO** défend les collègues pour les demandes de révision d'affectation : affectations sur des postes éloignés de leur domicile (3h-4h de trajet quotidien), notamment pour des mères ou pères de famille ; affectation de jeunes collègues sur des postes spécialisés sans aucune formation...

Le **Snudi FO** organise tous les ans des rendez-vous individuels pour conseiller les collègues.
Une permanence est mise en place au début des vacances et avant la rentrée pour les collègues en phase d'ajustement.

Nous revendiquons

FO revendique la baisse significative des effectifs dans tous les niveaux, et cela même en écoles classées hors Éducation Prioritaire, notamment en maternelle.
Afin d'avoir une meilleure visibilité du mouvement avec la publication de tous les postes réellement vacants et réellement susceptibles d'être vacants, le **Snudi FO** revendique le rétablissement des trois phases au mouvement.

NON au projet ministériel de mise en place d'une seule phase de mouvement qui, de plus, supprime l'ancienneté générale de services !
Sur ce sujet, une lettre intersyndicale a été adressée au ministre.

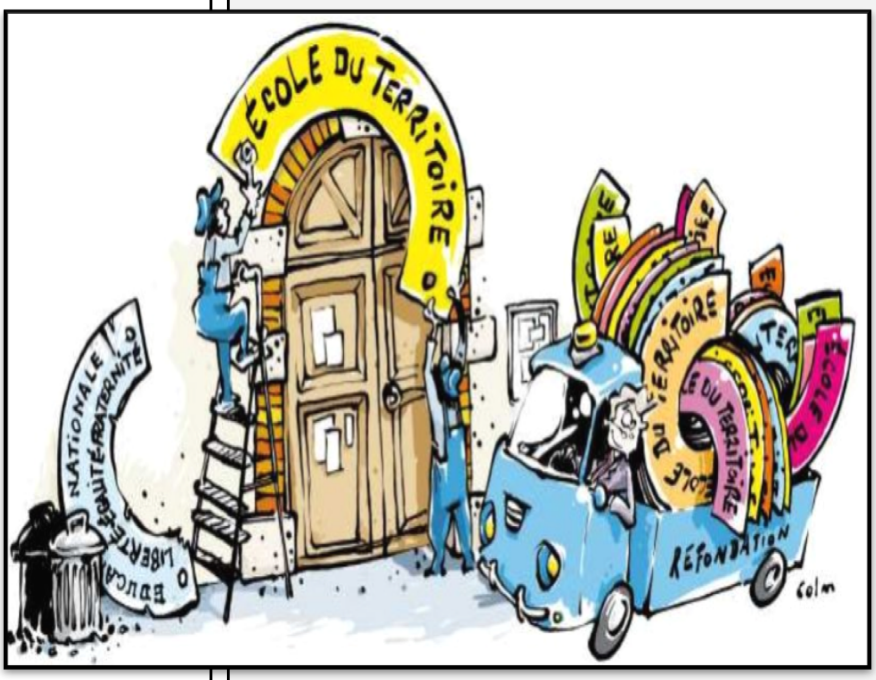

Au quotidien sur le terrain

Stagiaires

Le **Snudi FO** est intervenu auprès de l'ESPE et du Rectorat pour améliorer les conditions de travail et de formation des stagiaires. Il continue à intervenir pour défendre les collègues face à la pression institutionnelle : multiplication des visites, manque de temps pour préparer la classe en parallèle de la lourdeur de la formation, préparation et soutenance du mémoire et des écrits professionnels…
Le **Snudi FO** est intervenu contre le retrait de salaire pour absence, alors que les collègues étaient présents ou avaient un justificatif ; a accompagné des collègues PES en procédure de renouvellement de stage.

Avec les anciens rythmes scolaires, le **Snudi FO** est intervenu auprès des IEN pour le rattrapage des heures supplémentaires.

Le Snudi FO reçoit les stagiaires en rendez-vous individuel pour les aider et les conseiller pour leur premier mouvement.

Nous revendiquons

Le **Snudi FO** se bat pour un **contenu des formations en adéquation avec le terrain.**
Le Snudi FO et la FNEC rejettent les projets ministériels qui permettraient le recours massif de contractuels enseignants au lieu d'ouvrir la liste complémentaire et qui visent à recruter des AED comme enseignants taillables et corvéables à merci sous contrat de droit public sans garantie d'admission.

Le Snudi FO revendique le concours à partir de la licence avec une formation de terrain de deux ans minimum, avec plusieurs stages, sans la responsabilité d'une classe à l'année. De plus, cela permettrait de rétablir une véritable formation continue pour les titulaires.

Au quotidien sur le terrain

Obligations de service et liberté pédagogique

Nous sommes intervenus auprès du DASEN pour rappeler le caractère non obligatoire :

- des animations pédagogiques ;
- du passage des évaluations nationales ;
- de Magistère.

Régulièrement, des pressions sont exercées, notamment dans le cadre du PPCR, des classes dédoublées et de «l'accompagnement» individuel et collectif.

STOP aux pressions permanentes

Médecine de prévention et CHSCT

Nous avons reçu et accompagné les collègues qui nous ont sollicités pour harcèlement et agression. Nous leur avons conseillé de contacter la médecine de prévention. Le représentant **FO** au CHSCT a défendu les dossiers des écoles et des collègues qui lui ont été confiés.

Nous revendiquons

FO revendique la libre organisation des APC (jours, horaires, contenus) et le choix des animations pédagogiques : pas d'animation pédagogique imposée par l'IEN.

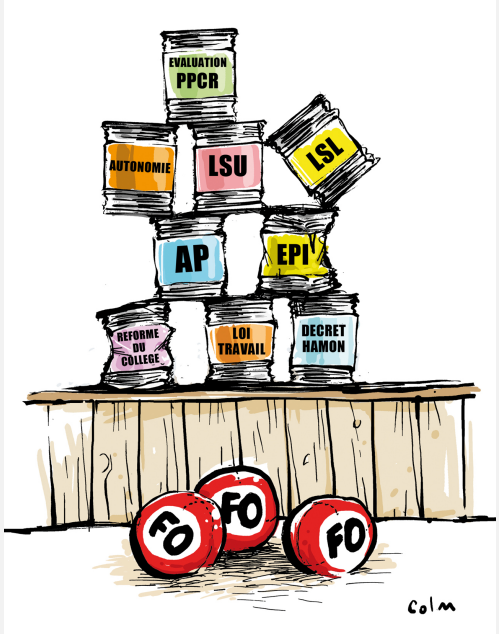

Les pressions sont multiples pour remettre en cause la liberté pédagogique. **FO** réaffirme la liberté pédagogique de chaque enseignant dans le cadre des instructions officielles et programmes (encore) nationaux.

Le **Snudi FO** revendique la visite médicale annuelle prévue par les textes et donc le recrutement de médecins à hauteur des besoins. Nous revendiquons le maintien des CHSCT menacés de dissolution dans les Comités Techniques.

Au quotidien sur le terrain

Direction d'école

Les directeurs occupent des postes particulièrement exposés et la multiplication de leurs tâches entraîne parfois leur isolement.

Le **Snudi FO** est intervenu auprès du DASEN pour défendre des directeurs qui ont été victimes d'agressions, de diffamations ou qui ont subi des pressions en provenance d'associations diverses. Dans le cadre de l'intersyndicale, le **Snudi FO** continue à se battre contre la suppression des aides à la direction. Sur cette question, une formation intersyndicale est programmée pour février 2019.

Nous revendiquons

Avec les collègues directeurs, nous revendiquons :

- 1 secrétaire formé avec un statut pérenne ;
- une décharge pour tous et augmentation des quotités ;
- augmentation des indemnités de direction ;
- remplacement systématique des directeurs qui doivent pouvoir participer aux réunions sur le temps scolaire.

FO est opposé au rapport qui prévoit de fusionner les écoles maternelles et élémentaires et de réduire le nombre de postes de directeur de 80%.

NON au statut de supérieur hiérarchique.

Respect du décret du 24 février 1989 !

ELECTION A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DEPARTEMENTALE UNIQUE COMMUNE AUX CORPS DES INSTITUTEURS ET PROFESSEURS DES ECOLES

DEPARTEMENT DE LA REUNION

Elections professionnelles 2018

FNEC FP

FO

Liste présentée par la Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle - FORCE OUVRIERE

- **M. PAYET Jocelyn EEPU Evariste de Parny LA POSSESSION .**
- **M. ROQUES Alain EEPU Les Combavas SAINT PAUL .**

- **Mme LOUARN Katell EEPU Grande Ferme LE TAMPON .**
- **Mme ELLAYA Reine-Claude EMPU Les Badamiers SAINT DENIS**
- **M. BARET Mathieu EEPU Antoine Bertin SAINTE-SUZANNE .**
- **Mme DAMOUR-VERGOZ Frédérique EEPU Joinville SAINT DENIS .**
- **Mme COUPAT Sandrine EEPU Duparc SAINTE MARIE .**
- **Mme AH-CHANE Nicole EMPU La Source SAINT DENIS .**
- **M. BOURBAN David EEPU 17 km LE TAMPON .**
- **Mme LAURET Jismie EEPU Bellevue BRAS-PANON .**
- **M. BONIN Stève EEPU Pont d'Yves LE TAMPON .**
- **Mme JACOB Magalie EMPU Isnelle Amelin LA POSSESSION .**
- **Mme CHUNG YOU CHONG Patricia EEPU Paul Hermann SAINT LOUIS.**
- **Mme PATTIAMA Marie Eldie EEPU Jean-Paul Sartre SAINT PIERRE .**
- **Mme PEPIN Mathilde EEPU Auguste Lacaussade LA POSSESSION .**
- **Mme DUFOUR Bénédicte EEPU Fleurs de Canne PETITE ILE .**
- **Mme HEMON Tiphaine EEPU Martin Luther King SAINT PIERRE .**
- **Mme BALBINE Marina EEPU Ernest Vélia LE TAMPON .**